

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DES SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Guillaume-Mathieu, tenue le mardi 6 juin 2023, à 18h30, au local de musique (local 104).

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mesdames

Sonia Bergeron	Représentante des enseignants-tes
Célyne Bouchard	Représentante des enseignants-tes
Élisabeth Ferland	Représentante des enseignants-tes
Maggy Gaeremynck	Représentante des enseignants-tes
Sophie Genest	Représentante des parents
Marie-Hélène Hardy	Représentante des parents
Véronique Morin	Représentante des parents
Mélanie Proulx	Représentante des parents et présidente
Mélissa Sabourin	Représentante des parents

Monsieur

Raphaël Lebailly	Représentant des parents
------------------	--------------------------

ÉTAIENT ABSENTES:

Mesdames

Sylvie Duchêne	Représentante du personnel de soutien
Isabelle Sheehy	Représentante du personnel de soutien

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

Madame Gina Gagné	Directrice
-------------------	------------

Madame Ginette Tremblay agira à titre de secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame la présidente Mélanie Proulx souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 18h36.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Véronique Morin et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, en ajoutant les points suivants :

- 21.1 Poste de représentante des parents au Comité des parents du centre des services scolaire des premières-seigneuries;
- 21.2 Semaine sans écran.

ADOPTÉE

CÉ-22/23-035

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 MAI 2023

Il est proposé par madame Sophie Genest et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement, du 2 mai 2023 tel que modifié :

- au point 6. - Organisation des services complémentaires et particuliers pour l'année scolaire 2023-2024 en remplaçant à l'item «Ajout de 10% en orthophonie, le mot «orthophonie» par le mot «orthopédagogie»;
- en ajoutant le point 24.1. :

24.1 - FICHE THÉMATIQUE 19 - CONSULTATION DES ÉLÈVES

Madame Sophie Genest prend la parole et mentionne que la fiche technique 19 relative au Volet 3 de la formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement concerne la consultation des élèves et les moyens possibles pour y donner suite.

Effectivement, au moins une fois par année scolaire, le conseil d'établissement doit consulter les élèves ou un groupe d'élèves. Pour les membres du conseil, c'est l'occasion unique de mieux connaître les élèves, d'ajuster ou d'actualiser certains documents ou projets en cours dans l'école et de fonder leurs décisions sur les préoccupations ou besoins réels des élèves.

Madame Genest poursuit en mentionnant qu'il serait justifié de consulter quelques élèves quant au sujet du « bien-être des élèves » à l'école présentement et prévoir les modifications et/ou améliorations pour l'an prochain. Elle propose de rédiger un questionnaire simple qui pourrait être présenté à quelques élèves représentants de la 2^e à la 5^e année lors d'une petite rencontre prévue à l'école sur l'heure du lunch.

Tous les membres approuvent. Madame Genest demande si un ou d'autres membres-parent désirent se joindre à elle. Mesdames Mélissa Sabourin et Marie-Hélène Hardy acceptent. Les trois mèneront l'opération en compagnie de la directrice madame Gagné. Cette consultation sera menée sous le couvert de la confidentialité des résultats et des renseignements personnels des élèves bien entendu.

ADOPTÉE

4. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC

Aucun membre du public n'assiste à la présente séance du conseil d'établissement.

5. RÉPARTITION DES MONTANTS REÇUS PAR L'ÉTABLISSEMENT POUR LES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES

Le conseil d'établissement de l'école Guillaume-Mathieu confirme que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a alloué à l'établissement dans le cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de **295 895 \$**.

Le conseil d'établissement de l'école Guillaume-Mathieu confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Veillez prendre note que ce montant ne couvre pas les mesures dédiées suivantes :

- Maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11020);
- Acquisition de matériel éducatif destiné aux enfants des classes de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11024);
- Enfants scolarisés à la maison (11043 et 11053);
- Programme Une école montréalaise pour tous (15013);
- Projets particuliers visant la persévérance, le raccrochage et la réussite scolaire prioritairement des clientèles 16 à 24 ans (15161);
- Rehaussement et maintien des compétences en littératie des populations adultes les plus vulnérables (15162);
- Intégration de l'éveil à la lecture dans les pratiques familiales (15163);
- Programme La culture à l'école – Volets 2, 3 4 et 5 (15182);
- Soutien en mathématique (15530).

Il est proposé par madame Mélissa Sabourin et unanimement résolu de confirmer les transferts à l'école Guillaume-Mathieu des ressources financières décrites dans le document mentionné ci-haut et que leur déploiement est prévu dans le cadre du budget de l'établissement pour l'année scolaire 2023-2024.

ADOPTÉE

6. APPROBATION – CALENDRIER SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Le calendrier scolaire pour la prochaine année scolaire est distribué aux membres du conseil d'établissement. Madame la directrice Gina Gagné informe que l'assemblée générale des parents aura lieu le jeudi 7 septembre 2023.

À cette occasion, les parents iront rencontrer les enseignants-tes des classes de 2^e à 6^e année dans leur local, de 18h15 à 19h15 soit avant la tenue de l'assemblée. Ensuite, tous seront invités à se rendre au gymnase pour 19h30.

Les rencontres pour les classes de préscolaire et de 1^{ère} année auront lieu séparément, soit le lundi 28 août 2023 à 19h30.

Il est proposé par madame Marie-Hélène Hardy et unanimement résolu d'adopter le calendrier scolaire pour l'année scolaire 2023-2024 tel que présenté.

ADOPTÉE

7. HORAIRE DE L'ÉCOLE – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Madame la directrice, Gina Gagné prend la parole et mentionne que l'horaire de l'école sera modifié pour l'année scolaire 2023-2024 comme suit:

Préscolaire		Primaire	
A.M. :	07 h 50 à 11 h 00	A.M. :	07 h 50 à 11 h 19
P.M. :	12 h 50 à 14 h 31	P.M. :	12 h 50 à 15 h 19

8. ACCUEIL PROGRESSIF – CLIENTÈLE PRÉSCOLAIRE – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Madame Gina Gagné informe que nous conservons le statu quo quant à l'accueil des futurs élèves au préscolaire de l'école Guillaume-Mathieu pour la prochaine année scolaire.

Il est proposé par madame Célyne Bouchard et unanimement résolu de mettre en place l'entrée progressive des élèves du préscolaire comme celle déjà expérimentée en 2022-2023, soit « présence à l'école pour tous les élèves inscrits de 8h00 à 10h00 lors des quatre (4) premières journées de la rentrée scolaire ».

ADOPTÉE

9. APPROBATION – FACTURE SCOLAIRE (EFFET SCOLAIRE) POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Madame la directrice Gina Gagné prend la parole. Elle présente les factures scolaires pour l'année 2023-2024. Les montants demandés sont raisonnables.

Il est proposé par madame Célyne Bouchard et unanimement résolu d'approuver les factures scolaires pour l'année scolaire 2023-2024 tel que présenté.

ADOPTÉE

10. APPROBATION – LISTE DE FOURNITURES SCOLAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Madame Gina Gagné informe que les listes de fournitures scolaires sont préparées et ont été remis aux membres du conseil d'établissement. Tous sont invités à les consulter.

Il est proposé par madame Marie-Hélène Hardy et unanimement résolu d'approuver les listes de fournitures scolaires pour l'année scolaire 2023-2024 telles que présentées.

ADOPTÉE

11. APPROBATION DES RÈGLES DE CONDUITE ET DES MESURES DE SÉCURITÉ (RÈGLES DE VIE) À L'ÉCOLE GUILLAUME- MATHIEU – ANNEÉ SCOLAIRE 2023-2024

Madame la directrice Gina Gagné présente le document « Règles de conduite et des mesures de sécurité (règles de vie) à l'école Guillaume-Mathieu pour l'année scolaire 2023-2024 ».

Il est proposé par madame Mélanie Proulx et unanimement résolu d'approuver le document « Règles de conduite et des mesures de sécurité (règles de vie) à l'école Guillaume- Mathieu pour l'année scolaire 2023-2024 » tel que présenté.

ADOPTÉE

12. BIBLIOTHÈQUE - SUIVI

Madame la directrice Gina Gagné prend la parole. Elle rappelle que la bibliothèque avait été démantelé l'an dernier en raison de l'ouverture d'un vingt-et-unième groupe-classe l'an dernier. Cette année, puisque la nouvelle école « L'ancrage » accueillera ses élèves, notre école offrira vingt classes et ainsi un local (classe) sera dédié à la bibliothèque.

Elle mentionne que plusieurs intervenants gravitent et seront sollicités dans ce genre de projet. La livraison de ladite bibliothèque « nouvelle version » est toujours souhaitée pour le début de la prochaine année scolaire.

13. PROJET ÉDUCATIF - SUIVI

Madame Gina Gagné informe les membres du conseil que le projet avance avec le support de l'équipe-école et participants du centre des services scolaire des premières-seigneuries.

Quelques rencontres et ateliers ont eu lieu et d'autres sont inscrits à l'agenda. La période de décembre 2023 demeure toujours comme période de dépôt et de présentation officielle.

14. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU SERVICE DE GARDE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Le document est distribué aux membres du conseil d'établissement. Madame Gina Gagné précise quelques points du document relatifs à la tarification, aux travaux scolaires, liste des jours fériés et des journées pédagogiques ont été mises-à-jour.

Il est proposé par madame Sophie Genest et unanimement résolu d'approuver les règles de régie interne du service de garde pour l'année scolaire 2023-2024 tel que présenté et modifié.

ADOPTÉE

15. PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION À L'ÉCOLE - BILAN DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2023

Madame Gina Gagné prend la parole et informe qu'un sondage relatif au bien-être sera réalisé auprès des élèves du 2^e et 3^e cycle (4^e à 6^e année). Un questionnaire sous format virtuel sera distribué où les élèves répondront de façon anonyme. Les résultats seront compilés et évalués. Des moyens atténuateurs seront mis en place afin d'améliorer le bien-être général à notre école.

ADOPTÉE

16. CONSULTATION DU PEVR 2023-2027

Madame la directrice indique aux membres qu'ils seront consultés sur le sujet. Un questionnaire-sondage sera transmis par courriel et devra être retourné d'ici le 9 juin prochain.

ADOPTÉE

17. CONSULTATION DES ÉLÈVES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT - SUIVI

Madame Sophie Genest, membre-parent du conseil d'établissement prend la parole. Suite à l'annonce de cette consultation lors de la dernière séance de ce conseil (mai 2023), les membres-parents délégués soient mesdames Mélissa Sabourin et Sophie Genest ont élaboré un questionnaire ou si l'on préfère cinq sujets-thèmes qui pourraient être discutés lors de la consultation.

La rencontre-consultation a eut lieu à la fin de mai 2023. Celle-ci s'est déroulée durant quarante minutes environ. Deux à trois élèves de chaque groupe-classe entre la 2^e et la 5^e année ont assisté comme représentants. Ceux-ci ont pu faire connaître leur opinion et points de vue ainsi qu'émettre des suggestions intéressantes relatifs aux questions-thèmes et ce, dans une atmosphère d'échange agréable.

Il y aurait lieu de rédiger un compte rendu de cette consultation et remettre ce document à l'équipe-école ainsi qu'à la direction en prévision de la planification de la prochaine année scolaire 2023-2024.

18. INFORMATIONS DU SERVICE DE GARDE

Madame Isabelle Sheehy, technicienne responsable au service de garde est absente à la séance.

19. INFORMATION DE LA DIRECTION

Madame la directrice Gina Gagné mentionne qu'elle n'a rien d'autres à ajouter.

20. COMPTE RENDU DE LA DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DES SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

Madame Marie-Hélène Hardy, membre-parent et déléguée au comité de parents prend la parole et informe que lors des dernières séances du 15 mars et 12 avril, il a été discuté entre autres des élections prochaines (31 mai) pour 3 postes; des journées de reprise de classe en raison des jours de tempêtes de neige, du remboursement des frais encourus lors de la pandémie aux écoles se trouvant en déficit à leur budget et le contrat des services alimentaires octroyé à la compagnie Chartwell.

Monsieur Raphaël Lebailly, membre-parent quitte la séance à 21h15.

21. AUTRES SUJETS :

21.1 Poste de représentante des parents au comité des parents du centre des services scolaire des premières-seigneuries :

Madame Marie-Hélène Hardy prend la parole et informe les membres du conseil d'établissement qu'elle ne renouvellera pas son mandat comme représentante de l'école à ce comité.

21.2 Semaine sans écran:

Lors de la dernière séance en mai, un parent du public qui assistait à la séance a relaté le projet qu'elle a fait vivre à ses élèves, soit « 1 semaine sans écran ». Elle a mentionné que ce fut toute une expérience et qu'ensuite elle a eu l'idée de venir en parler à notre conseil d'établissement afin de suggérer ce projet à notre équipe-école donc à nos élèves – pas à tous les groupes-classes – mais peut-être quelques-uns...

Madame Marie-Hélène Hardy mentionne que cette idée pourrait être présentée au Comité des parents du centre des services scolaire des premières-seigneuries et madame Gina Gagné a répondu qu'elle pourrait en parler à l'équipe-école lors de la prochaine rentrée scolaire 2023-2024.

CÉ-22/23-034

22. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les **sujets** à l'ordre du jour ayant été traités ou reportés à la prochaine séance, Il est proposé par madame Mélissa Sabourin et unanimement résolu que la séance soit levée à 21 h 30.

ADOPTÉE

La directrice

Gina Gagné

La présidente

Mélanie Proulx

La secrétaire

Ginette Tremblay